

Association Bien Vivre à Replonges
706, Rue du PALACHIN
4 lotissement du Grand Champ,
01750 REPLONGES

Replonges le 10 Septembre 2018



Membre de



à Monsieur Vernoux, maire de Replonges et
aux membres du conseil municipal
Mairie de Replonges
Rue du Paget
01750 Replonges

Objet : bassin d'aviron

Monsieur le maire,
Mesdames et messieurs les membres du conseil municipal,

Monsieur le maire, lors de notre entrevue du 4 Septembre avec Monsieur Billoudet, président de la communauté de communes Bresse et Saône, nous avons appris qu'une étude préliminaire de faisabilité concernant la réalisation d'un bassin d'aviron dans les prairies de Replonges avait été engagée avec un budget prévisionnel de 100 000 € ; ce dont vous ne nous aviez pas parlé lors de notre réunion du 23 Juillet .

Suite à cette entrevue, nous avons cherché à avoir des informations complémentaires dans les compte rendus des conseils communautaires du:

16 Janvier 2018 à Bâgé la Ville
26 Février 2018 à Bâgé le Chatel
9 Avril 2018 à Arbigny
28 Mai 2018 à Asnières
9 Juillet 2018 à Vésines

Les seules informations que nous avons pu trouver sont les suivantes:

- déplacement à Gravelines de Mrs Voisin, Benas et d'un représentant des régates mâconnaises dans le compte rendu du conseil communautaire du 16 Janvier 2018 à Bagé la Ville et le résultat du vote correspondant selon extrait ci dessous

« Le choix qui s'est porté sur la France pour l'organisation des jeux olympiques 2024 est une véritable opportunité pour le territoire qui dispose d'un bassin d'aviron. Son aménagement aux normes olympiques est un dossier ancien qu'il convient désormais de réactiver, la société des régates mâconnaises souhaitant se positionner pour l'organisation d'épreuves.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser un déplacement à Gravelines, cette ville ayant réalisé un aménagement de bassin au moyen d'une société d'économie mixte à objet unique, structure juridique présentant un intérêt.

La prise en charge des frais concerneraient Messieurs Michel VOISIN, ancien Député-Maire de Replonges qui a suivi ce dossier dès son origine, Jean-Paul BENAS, conseiller communautaire, et 1 représentant des régates mâconnaises.

Le Conseil, moins une abstention, autorise la prise en charge des frais de Messieurs Michel VOISIN, Jean-Paul BENAS et du représentant des régates mâconnaises. »

- frais d'étude bassin d'aviron dans le budget dépenses investissement du document Budget 2018 annexé au compte rendu du conseil communautaire du 9 Avril 2018 à Arbigny et le résultat du vote correspondant selon extrait ci dessous

« Investissement

Les dépenses : 6 406 161.53 €

Les opérations d'investissement 2018 se décomposent ainsi :

Gymnase de Bâgé la Ville

Frais d'études bassin d'aviron, PLUI...

Fonds de concours aux communes : Chevroux, Saint-Etienne, Pont de Vaux

Terrain de foot des 3 Bâgé

Etude et travaux à entreprendre dans le cadre du schéma directeur des eaux pluviales

Défibrillateurs

Matériel informatique : ordinateurs réseaux des bibliothèques, table interactive maison de l'eau

Pentagliss piscine.

Le Conseil, moins une abstention :

Approuve les budgets primitifs 2018 – budget administratif et budgets annexes – présentés par chapitre, en équilibre, section par section, ainsi que leurs annexes. »

Nous sommes par contre surpris :

- de ne voir, dans la rubrique dépenses d'investissement du budget 2018, qu'un montant global de 6 406 161,53 €, sans aucune information de répartition par projet.

- de n'avoir trouvé aucune information ni aucun résultat de vote concernant les points suivants :

- budget prévisionnel de 100 000 € pour étude préliminaire de faisabilité bassin aviron
- lancement de l'étude préliminaire de faisabilité bassin aviron
- coût réel de l'étude préliminaire de faisabilité bassin aviron
- délai de réalisation de l'étude préliminaire de faisabilité bassin aviron

- de n'avoir trouvé aucun compte rendu du déplacement à Gravelines, ni coût relatif à ce déplacement

Vous êtes, Monsieur le maire, le représentant de notre commune et membre du conseil communautaire de la communauté de communes Bresse et Saône.

De ce fait, nous venons vous solliciter, afin de comprendre pourquoi ces informations, sauf erreur de notre part, ne figurent pas dans les différents compte rendu des conseils communautaires 2018 auxquels vous avez participé.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous fournir ces informations.

Veillez agréer, Monsieur le maire, mesdames et messieurs les membres du conseil municipal, l'expression de nos salutations distinguées

Régine SAURA- LACOUR
Présidente Bien Vivre à Replonges

Contact : bienvivre.areplonges@orange.fr